

Présidence de M. Jacques Pernet, président

Membres absents excusés : Raphaël Abbet ; Laurianne Bovet ; Muriel Chenaux Mesnier ; Philippe Clivaz ; Romain Felli ; André Gebhardt ; Jean-Pascal Gendre ; Anne-Lise Ichters ; Henri Klunge ; Evelyne Knecht ; Natacha Litzistorf ; Gilles Meystre ; Vincent Mottier ; Pierre Oberson ; Pierre-Yves Oppikofer ; Charles-Denis Perrin ; Janine Resplendino ; Francisco Ruiz.

Membres absents non excusés : --

Membres présents	82
Membres absents excusés	18
Membres absents non excusés	0
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 18 h 00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Le président

Informe l'assemblée de l'absence du Municipal en charge de Logement et Sécurité publique.

Lettre

de la Municipalité (du 27 mars 2015) demandant l'urgence pour les points :

- R 86 – **Préavis N° 2014/53** : « Interventions municipales en faveur de l'économie locale - Réponse à quatre postulats et une pétition. »
- R 90 – **Préavis N° 2015/05** : « Centre sportif de Praz-Séchaud - Mise en conformité et homologation du terrain de football - Remplacement du terrain - Remplacement de l'éclairage. »
- R 91 – **Préavis N° 2015/10** : « Tour de Sauvabelin - Travaux d'entretien et amélioration de la structure. »
- R 56 – **Préavis N° 2014/61** : « Plan partiel d'affectation "Beau-Rivage". »
- R 92 – **Préavis N° 2015/18** : « Léman 2030 - crédit d'études - 2e volet des études du "Pôle Gare" - Etude du projet de construction du sous-sol de la pl. de la Gare - Concours et communication. »

**Communications
municipales**

- 30 mars 2015 : Ouverture d'un compte d'attente de : CHF 340'000.- pour financer les études nécessaires à l'agrandissement du Collège de l'Eglantine.
- 2 avril 2015 : Réponse à la pétition de Monique Corbaz, Pierre Corbaz et consorts « Non aux démolitions – oui au maintien de la mixité sociale ».

- 2 avril 2015 : Réponse à la pétition du Collectif Gare « Non aux démolitions hâtives des quartiers de la Gare ».
- 13 avril 2015 : Nouveau logiciel de gestion immobilière (GIMMO) : ouverture d'un compte d'attente.

Question écrite
Dépôt

de M. Benoît Gaillard (Soc.) : « Respect de la législation sur les marchés publics par la société TRIDEL S.A. »

Postulat
Dépôt

de Vincent Rossi (Les Verts) et consorts : « Infrastructures cyclables à Lausanne : pour un Plan Vélo »

Interpellation
Dépôt

de M. Philipp Stauber (UDC) : « L'affectation du site de Tulière-Sud à la construction du nouveau stade de football prive-t-elle la Ville de CHF 100 millions de rentrées en droits de superficie ? »

Interpellation
Dépôt

de M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) : « Lausanne Jardins 2014 : les graines vont-elles germer avec les deniers récoltés ? »

Interpellation
Dépôt

de M. Philipp Stauber (UDC) : « Esquisse d'un plan B pour les matchs du Lausanne Sport en Challenge League »

Interpellation
Dépôt

de Mme Sophie Michaud Gigon (Les Verts) : « Pollution de l'air : quelles mesures pour la santé des Lausannoises et Lausannois ? »

Interpellation
Dépôt

de Mme Anna Zürcher (Soc.) : « Une Fête des écoles, une Fête du Bois et des visites des institutions lausannoises pour tous les enfants scolarisés à Lausanne. »

Interpellation
Dépôt

de M. Claude-Alain Voiblet (UDC) et consorts : « Produire du vin ou interdire sa consommation, il faut choisir ! »

L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée à l'unanimité par le Bureau légal du Conseil communal.

Interpellation
Dépôt

de M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) : « Quelle gestion de l'adaptation des taxes au SEL ? »

L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée à l'unanimité par le Bureau légal du Conseil communal.

Interpellation
Dépôt

de M. Denis Corboz (Soc.) et consorts : « Coût de location du Métropole, quid des ensembles régionaux ? »

L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée à l'unanimité par le Bureau légal du Conseil communal.

Questions orales

- I.** M. Yvan Salzmänn (Soc.) ; M. Daniel Brélaz, syndic.
- II.** M. Albert Graf (UDC) ; M. Daniel Brélaz, syndic.
- III.** M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) ; M. Daniel Brélaz, syndic.
- IV.** Mme Diane Wild (PLR) ; M. Daniel Brélaz, syndic.
- V.** Mme Anne-Françoise Decollogny (Soc.) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux.
- VI.** M. Valéry Beaud (Les Verts) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux.
- VII.** M. Philipp Stauber (UDC) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux.
- VIII.** Mme Sophie Michaud Gigon (Les Verts) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Patrimoine vert.
- IX.** M. Hadrien Buclin (La Gauche) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels

Rapport s/Rapport-préavis N° 2014/53

Rapport-préavis N° 2014/53 : Interventions municipales en faveur de l'économie locale. Réponse à quatre initiatives (Fabrice Ghelfi ; Élisabeth Müller ; Pierre-Antoine Hildbrand ; Julien Sansonnens) et une pétition (Conseil des jeunes).

Rapporteur : M. Alain Hubler (La Gauche)

Discussion

Mme Elisabeth Müller (Les Verts) ; Mme Myrèle Knecht (Soc.) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Daniel Brélaz, syndic.

- Vote s/concl. n°1* Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion n° 1 de la commission.
- Vote s/concl. n°2* Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion n° 2 de la commission.
- Vote s/concl. n°3* Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion n° 3 de la commission.
- Vote s/concl. n°4* Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion n° 4 de la commission.
- Vote s/concl. n°5* Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion n° 5 de la commission.
- Vote s/concl. n°6* Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion n° 6 de la commission.
- Vote s/concl. n°7* Le Conseil, par une majorité de oui, et 3 abstentions, **approuve** la conclusion n° 7 de la commission.
- Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. de prendre acte des éléments d'analyse économique ici présentés ;
2. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat Fabrice Ghelfi « Lutter contre le chômage et promouvoir l'économie lausannoise par un nouveau partenariat public-privé » ;
3. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat Elisabeth Müller « Pour une étude du commerce indépendant à Lausanne », entendu qu'un des objectifs majeurs des études et mesures de soutien envisagées soit d'œuvrer en faveur de la survie du commerce indépendant à Lausanne ;
4. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat Pierre-Antoine Hildbrand et Guy Gaudard « Economie lausannoise : forces et faiblesses, développements et rendement fiscal » ;
5. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat Julien Sansonnens « Vers un soutien de la Ville à l'économie sociale et solidaire (ESS) » ;
6. d'approuver la réponse de la Municipalité à la pétition du Conseil des jeunes « Ready to start up. Mise à disposition de la part de la Ville d'une dizaine de bureaux pour des jeunes lausannois souhaitant démarrer leur propre entreprise » ;
7. d'accepter le principe d'un prélèvement de 701'000 francs sur le Fonds de développement durable destiné au financement des mesures d'encouragement à l'initiative économique proposées par ce rapport-préavis.

Rapport s/Préavis N°
2015/5

Centre sportif de Praz-Séchaud. Mise en conformité et homologation du terrain de football. Remplacement du terrain en gazon naturel par une pelouse en matière synthétique. Remplacement de l'éclairage.

Rapporteur : M. Philippe Mivelaz (Soc.)

Discussion

M. Maurice Calame (PLR) ; M. Philipp Stauber (UDC) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Pedro Martin (Soc.) ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Marc Vuilleumier, directeur de Sports, Intégration et Protection de la population (SIPP) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX).

Vote

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 900'000 francs destiné au remplacement du terrain en gazon naturel du Centre sportif de Praz-Séchaud par une pelouse en matière synthétique et à celui de l'éclairage existant ;
2. d'amortir annuellement, sur une durée de dix ans, le crédit prévu sous chiffre 1 par le budget du Service des sports, rubrique 2101.331 ;
3. de faire figurer, sous la rubrique 2101.390, les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionné sous chiffre 1 ;
4. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 les subventions qui pourraient être accordées.

Rapport s/Préavis N° 2015/10	Tour de Sauvabelin. Travaux d'entretien et amélioration de la structure. <u>Rapporteuse</u> : Mme Thanh-My Tran-Nhu (Soc.)
<i>Discussion</i>	M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Patrimoine vert.
<i>Vote</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, approuve les conclusions de la commission, soit décide : <ol style="list-style-type: none">1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 450'000.– pour financer les travaux d'entretien nécessaires à la Tour de Sauvabelin ;2. de balancer le compte d'attente 6601.581.680 ouvert pour couvrir les travaux préparatoires par prélèvement sur le montant prévu sous chiffre 1 ;3. d'accepter le prélèvement sur le Fonds de développement durable d'un montant équivalent au montant dépensé pour le crédit prévu au chiffre 1, et de porter le prélèvement en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1.
Rapport s/Préavis N° 2014/61	Plan partiel d'affectation « Beau-Rivage » concernant les terrains compris entre le quai de Belgique, la place du Général-Guisan, l'avenue des Oscherins, le chemin de Beau-Rivage, la limite sud des parcelles N^{os} 5449, 5450, 5451, 7477, 5453 et la limite ouest des parcelles N^{os} 5612 et 1352. Abrogation partielle du plan d'extension N° 629 du 12 septembre 1986. Abrogation du plan d'extension N° 629 annexe 2 du 12 septembre 1986 <u>Rapporteur</u> : M. Jean-François Cachin (PLR)
<i>Discussion</i>	Mme Elisabeth Müller (Les Verts) ; Mme Diane Wild (PLR) ; M. Valéry Beaud (Les Verts) ; Mme Anne-Françoise Decollogny (Soc.) ; M. Philipp Stauber (UDC) ; M. Jean Meylan (Soc.) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX).
<i>Discussion s/règlement</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Vote s/concl. 1 + 2</i>	Le Conseil, à l'unanimité, approuve les conclusions n° 1 et 2 de la commission.
<i>Vote s/concl. 3</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non et 25 abstentions, approuve la conclusion n° 3 de la commission.
<i>Vote s/concl. 4</i>	Le Conseil, à l'unanimité, approuve la conclusion n° 4 de la commission.
<i>Vote s/concl. 5</i>	Le Conseil, à l'unanimité, approuve la conclusion n° 5 de la commission.
<i>Vote s/concl. 6</i>	Le Conseil, à l'unanimité, approuve la conclusion n° 6 de la commission.
<i>Vote s/concl. 7</i>	Le Conseil, à l'unanimité, approuve la conclusion n° 7 de la commission.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. d'adopter comme fraction du plan général d'affectation le plan partiel d'affectation « Beau-Rivage » concernant les terrains compris entre le quai de Belgique, la place du Général-Guisan, l'avenue des Oscherins, le chemin de Beau-Rivage, la limite sud des parcelles N^{os} 5449, 5450, 5451, 7477 et 5453 et la limite ouest des parcelles N^{os} 5612 et 1352 ; abrogation partielle du plan d'extension N^o 629 du 12 septembre 1986 ; abrogation du plan d'extension N^o 629 annexe 2 du 12 septembre 1986 ;
2. d'abroger du plan général d'affectation les fractions dudit plan votées antérieurement et qui ne correspondent plus au projet ;
3. d'approuver la réponse de la Municipalité à l'intervention déposée pendant l'enquête publique ;
4. de donner à la Municipalité les pouvoirs pour répondre aux actions qui pourraient lui être intentées, l'autorisant à plaider devant toutes les instances, à recourir, à exproprier, à transiger et, le cas échéant, à traiter à l'amiable ;
5. de porter le coût des indemnités éventuelles de la procédure au compte des « dépenses d'investissement du patrimoine administratif » ;
6. de charger la Municipalité de fixer un amortissement annuel à porter au budget de la Direction des travaux, rubrique N^o 4300.331, lorsque les dépenses résultant des pouvoirs mentionnés sous chiffre 4 des présentes conclusions auront été engagées en tout ou partie, cet amortissement devant être incorporé et justifié dans le budget présenté l'année suivante ;
7. de limiter la validité des pleins pouvoirs prévus dans ce préavis à cinq ans à partir du vote du Conseil communal, ce dernier étant informé des expropriations ou des achats à l'amiable faits au cours de cette période.

Rapport s/Postulat

de Mme Anna Zürcher
« Les poubelles rotent, les Lausannois toussent !
Pour un vrai plan d'action en faveur de rues plus propres »

Rapporteur : M. Jean-Daniel Henchoz (PLR)

Discussion

Mme Anna Zürcher (Soc.) ; M. Albert Graf (UDC) ; Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) ; M. Johan Pain (La Gauche) ; M. Giampiero Trezzini (Les Verts) ; M. Johann Dupuis (La Gauche) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Cédric Fracheboud (UDC) ; M. Philippe Mivelaz (Soc.) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX) ; M. Jacques-Etienne Rastorfer (Soc.) ; M. Johann Dupuis (La Gauche) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) ; M. Mathieu Blanc (PLR) ; M. Johann Dupuis (La Gauche) ; M. Olivier Français, directeur de TRX.

Vote s/postulat

Le Conseil, par 48 oui, 30 non et 1 abstention, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Clôture

La séance est levée à 20 h 20.

Le président :

Le secrétaire :

.....

.....